



FICHE D'INSCRIPTION

2022-2023

ATELIER ART FLORAL

SAINT-MARTIN-LE-VINOUX

MERCREDI DE 14H À 16H ET DE 17H À 19H

Maison des Moais - Salle Giacometti 38 950 ST MARTIN LE VINOUX

Nom		Prénom	
Adresse			

Téléphone 1		Courriel en MAJUSCULES	
Téléphone 2			

RESPECTEZ LES CONSIGNES SANITAIRES EN VIGUEUR DANS LES LOCAUX

Cocher la plage d'horaire choisie

HORAIRE 14H/16H	HORAIRE 17H/19H	DATE « THÈME »	HORAIRE 14H/16H	HORAIRE 17H/19H	DATE « THÈME »
		05 octobre "Parure"			01 mars "Tourbillon"
		09 novembre "Quand l'automne s'installe"			05 avril "Bouquet précieux"
		07 décembre "Spectacle féerique"			03 mai "Boisé"
		04 janvier "Jeux de lignes"			07 juin "Voyage"
		01 février "L'amour au fil des pages"			

Nombre de chèques :		Date :		Signature :	
---------------------	--	--------	--	-------------	--

TARIFS	MODALITÉS
Adhésion Floriscola : 10 € Plus Adhésion Association Familiale à régler lors du 1^{er} atelier *	A régler lors de la 1 ^{ère} inscription à Floriscola (différent du chèque Atelier et du chèque Support) à retourner avec vos fiche d'inscription et votre fiche d'adhésion dûment remplies. La carte de membre de l'Association vous sera adressée par courriel ou courrier.
Support de l'année : 5 €	"Nouveau support" à régler par chèque séparé lors du 1 ^{er} atelier
Prix unitaire de l'atelier : 30€	Le règlement devra être effectué impérativement 15 jours avant la date du premier atelier, puis d'un atelier pour le ou les suivants. Mentionner le lieu, la date de l'atelier au dos du chèque. L'inscription sera validée seulement à la réception du chèque
* Chèque de l'atelier à établir à l'ordre de l'Association Familiale de St Martin le Vinoux.	
Chèques adhésion et support à établir à l'ordre de Floriscola à remettre ou à expédier à Marie-Hélène RENAUD 12, rue de Poisat 38320 EYBENS	

En cas d'empêchement, prévenir minimum 15 jours avant l'atelier, passé ce délai il n'y aura pas de remboursement, vous pourrez soit vous faire remplacer, soit récupérer vos fleurs.